

LE MOUVEMENT CITOYEN DE KABYLIE ¹

INTRODUCTION

Le 18 avril 2001, à deux jours de la commémoration du Printemps berbère d'avril 1980², la mort par balle d'un jeune lycéen, Massinissa Guermah, dans les locaux d'une gendarmerie à Béni-Douala, en Kabylie, provoque de graves émeutes. L'ampleur de la répression engendre un vaste mouvement de protestation. La « bavure » n'en est pas une. Dans un climat très tendu, les déclarations du ministre de l'Intérieur, Yazid Zerhouni, traitant la jeune victime de « voyou de 26 ans » et le silence du chef de l'État mettent le feu aux poudres. La répression féroce de la gendarmerie et de la Compagnie nationale de sécurité (CNS) provoque la mort de cent dix-huit personnes en quelques semaines – en majorité des adolescents –, des milliers de blessés et des dégâts matériels considérables. Les manifestations de colère ne

sont pas un feu de paille, elles s'inscrivent dans la durée. Dans les premières semaines qui suivent le déclenchement des émeutes, la protestation – à l'origine spontanée – s'organise : ainsi naît le Mouvement citoyen, dont les règles et les méthodes ébranlent le jeu politique en Kabylie. Les partis politiques et les instances élues, telles que les Assemblées populaires communales (APC) et l'Assemblée populaire de *wilaya* (APW, département), sont de façon systématique pris pour cible par les contestataires qui leur reprochent un bilan catastrophique³. En rejetant les élections et en revendiquant le monopole de la représentation de la Kabylie, ce mouvement supplante largement les partis politiques bien ancrés dans la région, le Front des forces socialistes (FFS) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) dans leur fonction de représentation des intérêts de la population.

151

1. Cet article se fonde sur une série d'entretiens menés à Alger et en Kabylie avec des délégués du Mouvement citoyen, des responsables du FLN, du RCD et du FFS et une observation de conclave et de manifestations.

2. Le 20 avril 1980, des manifestations – sévèrement réprimées – d'étudiants réclamant la reconnaissance de la culture berbère et la liberté d'expression éclatent en Kabylie.

3. Le RCD et le FFS se partagent la quasi-totalité des mairies et départements de la Kabylie, ainsi que les sièges de cette région à l'Assemblée populaire nationale des députés.

Depuis deux ans, ce mouvement de révolte d'une ampleur inédite ébranle la Kabylie qui vit en situation de quasi-insurrection contre le pouvoir central. Malgré un essoufflement certain de la mobilisation, on observe toujours les mêmes émeutes, attaques de sièges de mairie, barricades, blocages de route, nombreuses escarmouches entre les forces de l'ordre et les jeunes manifestants, meetings, manifestations, conclaves du Mouvement citoyen. Les élections locales partielles qui devraient se dérouler cet été en Kabylie sont une fois de plus rejetées.

152

Au moment où la Kabylie célèbre le second anniversaire de la mort du jeune Massinissa – et le 23^e anniversaire du Printemps berbère –, il est opportun de tenter une analyse de ce mouvement de protestation inédit dans l'histoire de l'Algérie indépendante. Étudier ce mouvement, c'est retracer l'histoire d'une mobilisation et sa radicalisation, c'est chercher à comprendre comment l'on est passé d'une succession de manifestations et d'émeutes apparemment non coordonnées, à l'établissement d'une structure politique qui donne force et durée à la protestation. C'est aussi comprendre comment il a engendré un type particulier de groupement politique, ni mouvement social ni parti politique, qui repose sur une base communautaire et rejette les principes de la démocratie représentative dont l'Algérie s'est dotée. Seuls un retour sur la genèse du Mouvement et une description de ses modes d'organisation et de l'évolution de son répertoire d'actions sont en mesure d'expliquer ses contradictions internes. Mais il faut également envisager l'attitude

du pouvoir à son égard, afin d'analyser la situation de blocage dans laquelle tant le Mouvement citoyen que la Kabylie entière se trouvent plongés.

LA STRUCTURATION D'UN MOUVEMENT SPONTANÉ

Tout mouvement de contestation qui tente de s'inscrire dans la durée pour atteindre des objectifs est confronté à la question de l'organisation. L'existence d'une organisation qui coordonne les actions, rassemble des ressources, mène un travail de propagande pour la cause défendue, est nécessaire à la survie du mouvement et à son succès. Les émeutes de Kabylie donnent rapidement naissance à une structure politique inédite en Algérie de par son organisation et sa structuration interne qui conjugue les principes de la démocratie directe et l'allégeance communautaire.

Des émeutes aux Coordinations : la naissance du Mouvement citoyen

Dès le déclenchement des émeutes, les partis politiques – d'emblée fortement contestés – ne réussissent pas à encadrer la contestation. Les institutions officielles locales sont également inopérantes⁴. Le face à face entre les contestataires et les forces de l'ordre perdure alors. Le rejet des partis politiques et des institutions locales amène les citoyens de Kabylie à se tourner vers les comités de village (*tajmat*). Quelques jours après le décès du jeune Massinissa, c'est à Béné-Douala, épice centre de la contestation, qu'une première esquisse d'organisation prend forme à l'occasion de l'appel à une marche de condamnation lancé par la

4. Le rejet des partis politiques et des instances locales se manifeste à la fois par des slogans hostiles et par le saccage de leurs sièges dans de nombreuses localités.

famille de la victime en collaboration avec le *tajmat*.

Dans les premières semaines, le rôle des différents comités de villages de Kabylie est de parer à l'urgence, c'est-à-dire d'encadrer les manifestations, canaliser les très jeunes émeutiers qui perdent jour après jour des camarades et prendre en charge les blessés. Au fur et à mesure que les émeutes se généralisent et que la répression s'accroît, on observe un mouvement de regroupement de certains comités de villages sur une base communautaire, c'est ainsi au nom de la tribu (*aârch*) que certains se réunissent désormais. Dès la première semaine du mois de mai, le premier conseil d'un *aârch* – celui de Larbaa-Nath-Irathen – est mis en place. Mais le regroupement des comités de villages se fait principalement sur la base du découpage administratif de la commune et de la sous-préfecture (*daïra*). Dans le contexte urbain de Tizi-Ouzou, où les regroupements tribaux ne peuvent s'opérer, la structuration s'accomplit sous la forme d'une coordination de comités de quartiers. Ces modalités différentes de structuration permettent au Mouvement d'accompagner et de canaliser la contestation dans l'ensemble de la *wilaya*. Un projet de coordination plus large est alors en gestation. Le 17 mai, à Illoula-Imalou, une organisation à l'échelle de la *wilaya* de Tizi-Ouzou est mise en place : la Coordination des *aârchs*, *daïras* et communes (CADC), fer de lance de la contestation. Le 4 juin a lieu la première

rencontre Inter-*wilayas* qui regroupe les coordinations de toutes les *wilayas* du Centre du pays.

En raison de l'urgence de la situation et du rejet des organisations politiques traditionnelles, ce sont donc les instances villageoises qui sont mobilisées par le Mouvement. Ce sont aussi, si l'on en croit les médias et certains leaders du Mouvement, les *aârchs*⁵ qui, sollicités, lui donneraient sa cohésion et favoriseraient sa consolidation. Loin de reprendre à notre compte cette vision mythique du Mouvement, il convient d'en analyser le processus de structuration dans sa complexité. En effet, il n'est pas dans notre propos de contester la réalité des *aârchs*, présents dans une partie de la Grande Kabylie où ils épousent étroitement les réalités géographiques. Ces tribus existent certes depuis la période précoloniale, leurs assemblées sont formées des assemblées restreintes des villages qui la composent. Cependant, il faut insister sur le fait que ces groupements tribaux n'ont jamais été une instance de décision stable et régulière dans le fonctionnement de la société kabyle. Elles ont disparu en tant qu'unités politiques et guerrières depuis la conquête coloniale. C'est en fait le village qui constitue l'unité politique et sociale fondamentale en Kabylie. Composé d'un représentant par lignage villageois, le comité de village se réunit régulièrement et prend les décisions par consensus. La *tajmat* n'a jamais abandonné sa souveraineté à la tribu pour les affaires internes au village⁶. La

5. Pour des développements complémentaires de la notion de tribu et de comité de village en Kabylie, cf. Alain Mahé, *Histoire de la Grande Kabylie, XIX^e-XX^e siècle. Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Paris, Bouchène, 2001, p. 63-100.

6. Les prérogatives des *tajmats* sont aujourd'hui l'organisation des travaux collectifs nécessaires à la réalisation des ouvrages de viabilité du village (voirie, fontaines, etc.), l'entretien de son patrimoine, la gestion des conflits entre familles, l'organisation de diverses quêtes pour les enterrements, actions de solidarité, etc.

réactivation des *aârchs* par le Mouvement citoyen n'a donc rien d'évident. La structuration en *aârchs* n'a d'ailleurs de sens que dans le monde rural. Elle n'est pas pensée, semble-t-il, comme une alternative aux formes modernes d'organisation⁷. D'autant que la forme *aârch* n'est pas prédominante dans la structuration de ce mouvement : il y a seulement trois *aârchs* dans la coordination de *wilaya* de Tizi-Ouzou (la majorité des habitants se regroupe selon le cadre administratif de la commune et de la sous-préfecture), un seul à Bouira et aucun dans les deux *wilayas* de Béjaïa et Boumerdes, sur des dizaines de coordinations communales. Le Mouvement citoyen n'est donc pas un « mouvement de tribus ». En fait, c'est le comité de village qui est la cellule de base de l'organisation du Mouvement citoyen. Dans sa structuration interne, le Mouvement reprend d'ailleurs les règles d'organisation du village.

Une organisation communautaire régie par le principe de l'horizontalité

Le Mouvement citoyen se dote d'une organisation hybride originale, associative et communautaire. La structure de base de son organisation, le comité de village (ou le comité de quartier dans les villes), importe en son sein les règles communautaires. Ainsi, les délégués de chaque instance, comité de village, de commune, de *daïra* et de *wilaya*, chargés de participer aux assemblées de l'échelon supérieur (l'Inter-*wilayas* étant le plus élevé), sont nommés par consen-

sus lors des assemblées générales. Le consensus est le mode de décision le plus utilisé. Et c'est bien entendu un mode horizontal de regroupement qui est spontanément utilisé : l'assemblée de village est composée de tous les hommes (et les hommes seulement) du village. Le Mouvement est plus ou moins structuré selon la *wilaya*.

L'organisation interne de la CADC de la *wilaya* de Tizi-Ouzou est par exemple plus développée que celle des autres départements. En effet, elle est la seule à s'être dotée d'un règlement intérieur en juillet 2001 qui prévoit des commissions permanentes et *ad hoc* et qui permet, en l'absence de consensus, la délibération à la majorité des deux tiers.

Les instances de *wilaya* et Inter-*wilayas* sont les échelons les plus élevés dans le Mouvement. L'Inter-*wilayas* donne des orientations communes à l'ensemble du Mouvement. Les coordinations des *wilayas* participant au Mouvement ont une organisation autonome mais s'inspirent des mêmes principes. La présidence des réunions Inter-*wilayas* est « tournante » – et « triangulaire » (trois personnes)⁸. Selon les délégués, la forme d'organisation communautaire, l'absence de « chefs » et le nécessaire consensus préservent le Mouvement de toute forme de manipulation – à la fois par les services secrets algériens et les partis politiques. Le 28 septembre 2001, les *wilayas* participant au Mouvement citoyen se dotent d'un statut régissant les « conclaves » de l'Inter-*wilayas*, « les principes directeurs de Mouvement

7. Mohamed Brahim Salhi, « Le local en contestation : citoyenneté en construction. Le cas de la Kabylie », *Insaniyat, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 16, janvier-avril 2002, vol. VI, p. 62.

8. La direction triangulaire se compose du représentant de la commune qui accueille la réunion du jour et de ceux de la réunion précédente ainsi que de la suivante.

citoyen »⁹. Cet effort de formalisation est notamment dû au savoir-faire des nombreux délégués qui ont une expérience dans le milieu associatif (principalement des associations culturelles) et surtout partisan (FFS et RCD).

L'originalité du Mouvement tient à ce que les principes communément admis de la démocratie représentative sont rejetés au profit de procédures de démocratie directe. Le mandat des représentants est impératif, des procédures de révocation sont même imaginées¹⁰. Les délégués sont considérés comme les porte-parole des membres du village et non comme leurs représentants. Leur mandat est attesté par une feuille portant le cachet du comité de village¹¹ et la signature de tous les membres de l'assemblée générale du village. Une commission de validation est mise en place pour trancher les conflits éventuels entre plusieurs délégations. Des comptes rendus des conclaves sont présentés régulièrement aux assemblées générales de citoyens et les délégués remettent alors en principe leur mandat en jeu, mais dans les faits, cette pratique n'est pas du tout systématique. La règle du consensus bloque souvent les travaux des conclaves qui durent parfois des jours entiers, surtout lorsqu'il s'agit de

discuter des objectifs politiques. La recherche d'une représentation réelle et totale du groupe sur une base communautaire et non politique est illusoire. D'autant que le Mouvement citoyen, en se voulant « transpartisan », est donc traversé par divers courants politiques.

Son mode d'organisation communautaire fondée exclusivement sur l'allégeance villageoise – rejetant donc les appartenances partisanses – la prise de décision à l'unanimité et le bannissement de toute opposition interne conduisent inévitablement à une grande fragilité de sa stratégie politique et à une radicalisation de ses moyens d'action.

155

UNE SUBVERSION DU JEU POLITIQUE ?

LA RADICALISATION DES OBJECTIFS ET DES MÉTHODES DU MOUVEMENT CITOYEN

Le terme « radical » désigne une attitude guidée par l'application et le respect absolu de principes considérés comme fondamentaux ; une attitude qui exclut donc le moindre compromis. En conséquence, agir de façon radicale, c'est se conformer le plus intégralement à ces normes¹². Cette définition semble convenir de mieux en mieux au Mouvement

9. L'Inter-wilayas respecte les mêmes règles que celles des conclaves de wilayas : horizontalité, choix par consensus des délégués en assemblée générale des villages et quartiers, prise de décision à l'unanimité, présidence tournante et triangulaire. Elle est composée d'un nombre de délégués équivalent au nombre de *dairas*, plus les membres de la présidence tournante triangulaire. Le bureau est composé d'un membre de chaque coordination. Chaque coordination se présente au conclave munie du procès-verbal sanctionnant ses travaux.

10. Lors de la discussion sur la plate-forme d'El-Kseur, la CADC de Tizi-Ouzou retire sa confiance à ses représentants et exige de nouvelles discussions, sous prétexte qu'ils n'auraient pas respecté les instructions de la base.

11. Depuis l'ouverture politique en Algérie, à la suite des émeutes d'octobre 1988, tous les comités de villages sont constitués en associations.

12. Jean-Yves Dormagen, « Technocratie et dynamique totalitaire dans l'Italie fasciste : comment les non-radicaux peuvent participer à la radicalisation d'un régime », VII^e congrès

citoyen puisqu'on observe une radicalisation tant de ses objectifs que de ses modes d'action.

La satisfaction de la plate-forme d'El-Kseur, « scellée et non négociable »

Durant les premières semaines d'émeutes, les revendications des différentes coordinations sont exclusivement liées à l'urgence de la situation : exigence d'une indemnisation et du statut de martyr aux victimes de la répression, jugement des gendarmes coupables par des tribunaux civils et demande d'une deuxième session nationale du baccalauréat. En mai 2001, le pouvoir satisfait cette dernière doléance après la rencontre entre une délégation du Mouvement et des représentants du gouvernement. Cependant, notons qu'à la grande surprise de la délégation, le ministre de l'Éducation et le chef du gouvernement se déclarent incompetents, ce sera alors le chef de l'État lui-même qui permettra la satisfaction de cette demande. Cela signifiera pour les délégués que, désormais, l'unique interlocuteur se trouve être le président Bouteflika.

Dans un second temps, le 11 juin 2001, une plate-forme politique est adoptée dans la ville d'El-Kseur. Le Mouvement refuse alors toute négociation sur le contenu de ce programme, ce qui exclut tout dialogue avec le pouvoir. Il en exige l'acceptation totale par le chef de l'État. Avec ce texte, le Mouvement cherche en

fait à se politiser davantage, en formulant des revendications, jusqu'alors inarticulées, en projet politique. Une grande manifestation devait être organisée à Alger le 14 juin pour accompagner la présentation de la plate-forme au chef de l'État. Bloqués aux portes de la capitale par la police, agressée par des détenus de droit commun libérés la veille et voulant « protéger la capitale des sauvages de Kabylie », les centaines de milliers de manifestants venus de toute la Kabylie doivent abandonner le projet d'accéder à la présidence. La très forte répression par les forces de l'ordre de la plus grande manifestation de l'histoire de l'Algérie indépendante et la volonté officielle de la réduire à une dimension « ethnique » contribuent largement à la radicalisation de la contestation. L'objectif premier du Mouvement devient progressivement « l'application de la plate-forme d'El-Kseur, scellée et non négociable » avec le refus catégorique de tout compromis¹³. Depuis l'adoption de ce texte, on n'observe aucun assouplissement de la ligne : au jour du deuxième anniversaire du Printemps noir, toutes les coordinations rejettent toujours « toute velléité de dialogue avec le pouvoir ».

Cette plate-forme est un document hétéroclite qui réunit des revendications très diverses. Certaines sont explicitement justifiées par les émeutes en tant que telles (« demande d'indemnisation des victimes de la répression du Prin-

de l'Association française de science politique, table ronde n° 4, *La Radicalisation politique*, sous la direction d'Annie Collovald et Brigitte Gaïti, p. 1-2.

13. Ainsi, par exemple, selon une déclaration de l'Inter-wilayas du 16 août 2002 : « Le Mouvement citoyen, né des douloureux événements du Printemps noir, constitue le seul cadre de lutte pour la satisfaction pleine et entière de la Plate-forme d'El Kseur, explicitée à Larba Nath Irathen, scellée et non négociable, satisfaction qui doit être annoncée à travers une déclaration publique et officielle du premier magistrat du pays. En dehors de ce principe, toute solution n'est qu'illusion et toute velléité de dialogue ne concerne le Mouvement ni de près ni de loin. »

temps noir, jugement des responsables de la répression»). On retrouve bien sûr les revendications identitaires classiques du Mouvement culturel berbère des années quatre-vingt (« reconnaissance de la *tamazight* (berbère) langue officielle et nationale, sans référendum »). Cependant, la contestation en Kabylie dépasse la revendication identitaire en proposant un rejet, pas moins, du système en place et une redéfinition totale des prérogatives des différents pouvoirs (« suprématie des instances élues sur les instances nommées et les forces de sécurité »). La dénonciation de la *Hogra* (humiliation) et de « l'exclusion et [de] toutes les injustices » que subissent les citoyens révèle bien le gouffre qui sépare les gouvernants et les gouvernés. À la demande d'un chômeur, une revendication est ajoutée à la fin des travaux du conclave, « l'institution d'une allocation chômage pour tout demandeur d'emploi à hauteur de 50 % du SMIG ». Il semble évident que la variété des revendications, leur caractère parfois général et peu pragmatique, appelant plusieurs interprétations¹⁴, le refus de toute négociation et l'approbation de la totalité de la plate-forme exigée du chef de l'État, rendent très improbable une issue positive. On imagine mal le président Bouteflika accorder la fin de la *Hogra* ou « la garantie de tous les droits socio-économiques et de toutes les libertés démocratiques », alors que les délégués eux-mêmes, qui ont des orientations politiques variées¹⁵, ont des conceptions parfois contradic-

toires de ces revendications. Le consensus sur le contenu de la plate-forme n'a d'ailleurs été obtenu qu'aux termes d'âpres débats. À la grande surprise de nombreux observateurs, ce Mouvement revendiquant la citoyenneté et la démocratie n'intègre pas l'abrogation du code de la famille¹⁶ parmi ses revendications. Pour se « rattraper », les délégués ajouteront « l'égalité entre l'homme et la femme » dans l'explicitation de la plate-forme. Notons d'ailleurs que les femmes n'ont qu'une place mineure dans le Mouvement. Elles sont très peu nombreuses à être déléguées, ce qui constitue une véritable régression au regard de l'engagement militant grandissant des femmes en Algérie depuis l'ouverture politique.

Les délégués – conscients que le pouvoir veut les stigmatiser comme mouvement régionaliste cantonné aux « tribus » de Kabylie – refusent de tomber dans ce piège « culturaliste ». Les mobilisations sont conduites autour de mots d'ordre nationaux. La plate-forme se veut nationale et les délégués se révoltent au nom de tous les Algériens contre un système qu'ils estiment illégitime. Ils s'efforcent alors de rallier à leur mouvement les nombreux mécontents qui animent depuis deux ans des émeutes dans diverses régions du pays, dénonçant le manque de logements, d'eau, l'arbitraire, la « mal-vie », la répression, la corruption, la *Hogra* ou le chômage. Comme la contestation kabyle, ces mobilisations se déploient hors du jeu

157

14. En effet, les difficultés d'interprétation de certains points et le difficile consensus des délégués leur imposent de se réunir à nouveau, le 31 octobre, pour « expliciter la plate-forme ».

15. Les délégués sont principalement des militants du FFS, du RCD, de l'extrême gauche et du mouvement associatif.

16. Depuis 1984, le code de la famille confère aux femmes un statut de mineure à vie (polygamie, répudiation, etc.).

politique partisan, contre les formes de pouvoirs locaux ou centraux et à partir de lieux d'interconnaissance et de sociabilité comme le village ou le quartier¹⁷. La Kabylie est la seule région où une contestation spontanée s'est structurée en mouvement politique. L'ambition d'étendre le Mouvement citoyen à toutes les régions du pays a échoué et la plate-forme d'El-Kseur n'est guère revendiquée en dehors de la Kabylie.

Une radicalisation des répertoires d'action

158

On observe progressivement une radicalisation des répertoires d'action¹⁸ mobilisés par le Mouvement pour faire aboutir ses revendications. Ce phénomène peut être expliqué à la fois par la répression dont ses membres sont victimes et par son organisation communautaire et sa prétention à « l'unanimité » en Kabylie.

Jusqu'aux élections législatives du 30 mai 2002, l'organisation recourt principalement à des démonstrations de force dans l'espace public. Ainsi, manifestations, grèves générales, blocages des routes et *sit in* devant les sièges des différentes administrations sont très fréquents dans la région. Les manifestations répondent à la même logique que la structuration du Mouvement puisqu'elles sont organisées sous forme de carrés par affinités villageoises. Cette organisation contraint alors les individus à s'identifier exclusivement à leur village ou à leur quartier et non à l'associa-

tion ou au parti politique auxquels ils appartiennent. Dans toutes ses actions, le recours au nombre apparaît bien comme un facteur de représentativité et de légitimité, qui lui permet également de contester la représentativité des partis politiques.

On constate progressivement le recours quasi systématique à la pression sociale dans les différentes actions du Mouvement. Même si les délégués revendiquent le caractère pacifique de leur démarche, les incidents se multiplient, notamment le boycott ou le sacage des boutiques des commerçants qui ne respectent pas les appels à la grève ou la mise en quarantaine de leurs détracteurs. Ceux qui expriment une opinion divergente sont souvent qualifiés de « traîtres » et sont parfois désignés à la vindicte populaire par voie d'affichage. Les voix discordantes sont refoulées et si l'excommunication n'est pas toujours explicitement brandie, elle transparaît nettement dans le sort réservé aux individus qui transgressent le consensus du conclave censé représenter la région entière. La structuration communautaire implique donc la prééminence du groupe sur les différences d'opinion. Ce mode de coercition de type communautaire s'oppose donc à la conception revendiquée en Algérie de la citoyenneté¹⁹. Ces méthodes employées par le Mouvement pour mobiliser le plus grand nombre semblent aujourd'hui se retourner contre lui et expliquent en partie la baisse de mobilisation.

17. Mohammed Brahim Salhi, *op. cit.*, p. 95.

18. Les répertoires d'action définis comme « les moyens établis que certains groupes utilisent afin d'avancer ou de défendre leurs intérêts ». Charles Tilly, *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayart, 1986.

19. Mohammed Brahim Salhi, *op. cit.*, p. 89-90.

À partir de la rentrée 2001, tout en poursuivant ses mobilisations de rue, le Mouvement décide d'employer une arme alors totalement inédite dans l'histoire de l'Algérie indépendante, le rejet des élections. Après une répression sanglante, l'arrestation de nombreux délégués et manifestants, l'interdiction des marches, la négociation entre le chef du gouvernement et de « faux délégués », les représentants du Mouvement considèrent que le rejet des élections est le seul moyen de faire pression sur le pouvoir. L'objectif n'est rien moins que de provoquer « une crise institutionnelle due à l'absence d'élus et du coup d'abattre le pouvoir ». Lors des deux scrutins (mai et octobre 2002), les délégués – et leurs sympathisants – empêchent l'ouverture de la quasi-totalité des bureaux de vote de Kabylie. Les impressionnants renforts de la Compagnie nationale de sécurité (CNS)²⁰ provoquent des émeutes, des urnes sont brûlées, la logistique mise à la disposition du déroulement des élections est détruite par les manifestants, les routes sont bloquées et la grève générale est décrétée pendant deux jours à la veille des deux scrutins. Lors des élections législatives, la très grande majorité des maires RCD et FFS refusent d'assurer la logistique des opérations électorales et sont donc remplacés par des fonctionnaires, ce qui provoque la colère des délégués et militants de ces partis politiques et d'une partie de la population. S'ensuivent de nouvelles émeutes pour dénoncer et empêcher l'encadrement du vote. Des bureaux de vote sont d'ailleurs protégés par la police pour éviter leur blocage. L'organisation du rejet des élec-

tions illustre parfaitement la façon dont les délégués et les sympathisants du Mouvement citoyen font pression sur les électeurs. Ainsi, dans un tract du 16 août 2002 relatif au rejet des élections locales du 10 octobre 2002, l'*Inter-wilayas* délivre des consignes claires, puisqu'elle menace de « mettre à exécution les sanctions prévues à l'encontre des candidats et des députés de la honte, avec affichage de la liste des traîtres, de dissuader les partisans des élections de faire des listes des candidatures, d'interpeller et de sensibiliser toute personne voulant se porter candidate ».

La participation du FFS au scrutin du 10 octobre 2002 provoque des affrontements entre ses militants et les partisans du rejet des élections. Tout au long de la dernière campagne électorale, les sièges des partis participant aux élections sont saccagés dans toute la Kabylie. De nombreux candidats du FFS se retirent des listes à cause des fortes pressions et menaces exercées sur eux par certains délégués ou jeunes émeutiers. L'organisation communautaire du Mouvement en petites structures d'interconnaissance – village et quartier – permet évidemment l'application de ces « sanctions sociales ».

Pour la première fois depuis l'indépendance, l'élection ne se déroule pas de façon pacifique. La compétition électorale implique en principe de renoncer à l'usage de la force. « Le vote interdit l'usage d'un certain répertoire d'actions : celui qui a la rue pour décor, la foule pour acteur et la violence pour moyen. Le vote oppose à la rhétorique vindicatoire une autre scénographie : celle

20. Lors des élections locales du 10 octobre 2002, 20 000 policiers sont déployés jusque dans les villages les plus reculés de Kabylie.

d'une conviction dont la manifestation relève de la dynamique pacifique de l'échange²¹ », ce qui est fondamentalement et pour la première fois remis en cause en Algérie. Le rejet des élections implique alors une transformation radicale du sens du scrutin, au moins en Kabylie. Les élections ne doivent pas permettre de sélectionner des élus, mais d'empêcher absolument, par tous les moyens, la présence de représentants élus dans la région. Le rejet se poursuit même après l'élection puisque les quelques élus – avec parfois quelques dizaines de votants pour certaines communes – subissent de nombreuses pressions (*sit in* devant leur siège, mise en quarantaine) pour qu'ils quittent la ville !

160

Le fait d'empêcher les citoyens de voter et de faire pression sur les candidats rend extrêmement difficile l'évaluation du soutien populaire au rejet des élections. Si les revendications du Mouvement citoyen sont communément considérées comme démocratiques, ses méthodes et ses stratégies sont contestables au regard des critères de la démocratie représentative. L'activité politique revêt normalement un caractère symbolique et non violent : les acteurs cherchant à l'emporter non plus par la force mais par l'imposition de la légitimité de leur point de vue. La compétition politique pacifiée est censée remplacer le combat, où, pour simplifier, « tous les coups sont permis » et où il n'existe pas de procédures officielles et reconnues pour abréger les affrontements et résoudre les conflits²².

Le Mouvement citoyen conteste la possibilité aux partis politiques de remplir leur principale fonction : présenter des candidats aux élections. La Kabylie est dans une situation inédite caractérisée par l'intrusion dans le champ politique d'un Mouvement structuré qui fait concurrence aux partis dans leur activité de représentation des intérêts de la population. Le système représentatif lui-même est d'ailleurs discrédité. Lors des élections législatives de mai 2002, les deux partis représentant la mouvance démocratique soutiennent le Mouvement en rejetant les élections. Mêmes si les raisons avancées sont « normatives », on peut émettre l'hypothèse qu'ils rejettent l'élection parce qu'ils estiment qu'ils n'ont pas les moyens de contrer ce Mouvement qui semble « tenir » la Kabylie (raisons « pragmatiques²³ »). Le RCD appelle ainsi au boycott des deux élections au motif que « ces élections visent à prolonger la survie du régime », que voter signifie « trahir le sang des martyrs » et que le rejet des élections équivaut à « faire un pas de plus vers la démocratie ». Le FFS est également un fervent défenseur du rejet des élections législatives. Ses leaders appellent « les commis de l'État chargés des opérations électorales à faire grève le jour du vote » et considèrent « qu'on ne peut pas tenir une élection dans un contexte de peur, de violence, de misère, car cela constitue une agression contre le peuple algérien ». Hocine Aït-Ahmed encourage même une « dissidence citoyenne », car

21. Olivier Ihl, *Le Vote*, Paris, Montchrestien, 2^e édition, 2000, p. 97-98.

22. Daniel Gaxie, *La Démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 3^e édition, 2000, p. 13-14.

23. F. G. Bailey, *Les Règles du jeu politique*, Paris, PUF, 1971.

« cette mascarade électorale » est une « une fausse solution ». Quelques mois plus tard, le même FFS participe aux élections locales « pour réhabiliter le politique » et « occuper le terrain local pour aider les citoyens ». Il dénonce alors les « méthodes fascisantes du Mouvement citoyen » qu'il avait soutenues et semble tirer profit de la lassitude manifestée par une partie de la population kabyle après deux ans de forte contestation. Cependant, à ce jour, le FFS hésite à participer aux élections locales partielles qui devraient se dérouler au cours de l'été 2003 en Kabylie.

CONCLUSION

La grave crise que traverse la Kabylie depuis deux ans n'a pas encore trouvé d'issue. La région semble livrée à elle-même. On observe aujourd'hui un ralentissement inquiétant de l'activité économique, une augmentation de l'insécurité dans les villes et de fréquentes confrontations entre jeunes et forces de l'ordre. Toute activité officielle est interdite par le Mouvement citoyen lui-même. À l'intransigeance du Mouvement qui attend toujours de voir satisfaites ses revendications exposées dans « la plate-forme d'El-Kseur, scellée et non négociable », le pouvoir central leur a opposé pendant deux ans la logique du pourrissement, en ne répondant aux différentes actions du Mouvement que par la répression et la manipulation. La répression sanglante, la volonté d'opposer les « tribus kabyles » au reste de l'Algérie, l'arrestation des délégués à la veille de chaque scrutin et la négociation avec de « faux délégués » semblent ainsi faire partie d'une « stratégie » qui ne fait que radicaliser le Mouvement et qui bloque toute évolution positive.

Le Mouvement lui-même, par son organisation communautaire, contribue également à bloquer la situation. Tout d'abord, ses méthodes et l'usage systématique de la pression sociale sont contestables et semblent aujourd'hui le desservir. Après deux ans d'intense mobilisation, une partie de plus en plus importante de la population est lasse de ce Mouvement dont on ne comprend pas très bien la stratégie. Il est vrai qu'il souffre de l'absence de débat sur les réelles alternatives en terme de gestion de la société. Depuis sa création, il n'a jamais clairement exposé ses projets en cas d'acceptation de ses revendications par le chef de l'État. On sait seulement qu'il sera « partie prenante dans le contrôle de la mise en œuvre des revendications ». L'organisation paraît aujourd'hui entrer dans une nouvelle phase. Depuis quelques mois, conscients du blocage de la situation, les délégués veulent se donner de nouvelles « perspectives politiques ». Après plusieurs *Inter-wilayas*, ils ne parviennent toujours pas à trouver un consensus. Le Mouvement traverse donc actuellement une grave crise interne due à son incapacité à formuler des objectifs politiques concrets. À un an de la fin du mandat du président Bouteflika, les délégués débattent déjà de la possibilité de boycotter la présidentielle d'avril 2004. Les divisions portent également sur l'opportunité d'assumer la dimension régionale du mouvement, dans la mesure où il n'est pas parvenu à se donner une dimension nationale. En raison de son attachement à l'unanimité, on peut s'attendre à ce qu'il ne clarifie pas sa stratégie de sitôt.

Cependant, la nomination récente, le 5 mai 2003, d'un nouveau chef du gouvernement, Ahmed Ouyahia, qui a rapidement lancé, en langue kabyle, une invitation solennelle au dialogue « autour de

la plate-forme d'El-Kseur » et qui a fait libérer tous les détenus du Mouvement, est véritablement le premier signe fort du régime en place depuis le début de la crise. Cette volonté de débloquer la situation n'a pas trouvé d'écho dans le Mouvement puisque lors de son 21^e conclave de l'Inter-wilaya, le 26 juin 2003, le Mouvement a catégoriquement refusé cette offre de dialogue. Le Mouvement y pose des conditions préalables très difficilement réalisables, à savoir l'engagement public du président de la république de « mettre en œuvre la plate-forme d'El-Kseur, scellée et non négociable », l'annulation des résultats des scrutins législatifs et locaux de 2002 et la suppression de toutes poursuites judiciaires contre les délégués. Malgré les espoirs qu'il a suscités, ce rebondisse-

ment dans la stratégie présidentielle n'a donc finalement pas assoupli les positions du Mouvement et il semble alors que quelle que soit la politique du pouvoir – répression ou ouverture –, le Mouvement poursuit sa logique d'enfermement et de radicalisation.

La situation est d'autant plus bloquée que la Kabylie connaît une grave crise de représentation. Les partis politiques sont largement affaiblis, et ne réussissent pas à imposer leurs solutions aux problèmes que connaît la région. La subversion des règles de la démocratie représentative par un Mouvement fort de ses faiblesses, l'illégitimité de l'État dans la région et les stratégies des différents protagonistes risquent-elles d'empêcher durablement la Kabylie de recouvrer sa santé démocratique ? On ne peut en douter.